



## Il faut obliger la direction à créer des postes adaptés

Poissy, le 14 avril 2015.

**Mercredi 8 avril, la direction et le médecin du travail ont dû faire face au mécontentement de plusieurs salariés à restrictions médicales du B5 en équipe 22.**

*Pendant 2 heures, une trentaine de salariés s'est retrouvée à l'infirmierie du C4 pour demander au médecin, pourquoi il a retiré les restrictions médicales de nombreux salariés de l'usine, sans même les avoir examinés ?*

Sa réponse : il s'est enfermé dans son bureau et a appelé la sécurité.

Devant ce blocage du docteur, les salariés ont demandé à la direction une réunion sur le champ en sa présence.

**Une délégation de 5 ouvriers a été reçue et a parlé des postes qui ne sont pas adaptés, de l'ergo-rotation qui n'arrange rien, des salariés sans poste et de l'annulation des restrictions.**

Le médecin a répondu que les salariés pouvaient contester ses décisions, ce qui est un piège qui les amène vers l'incapacité totale et donc le licenciement.

***Si on laisse faire la direction, ceux qui aujourd'hui ne sont pas handicapés le seront demain.***

- Chez les caristes la charge des postes grandit sans cesse.
- Au Ferrage B5, le personnel diminue avec les mutations, le chômage tournant, les départs, et la cadence augmente avec 20 véhicules supplémentaires officiellement, sans compter les hausses de vitesse de ligne « surprise ».
- Et à l'Embout ? Que vont devenir les postes si les lignes G3 et 90 sont supprimées comme on l'entend dire ? Sans parler du changement d'horaires !
- Partout les postes de préparation sont ajoutés à des postes déjà chargés au lieu de servir à des personnes à restrictions.

***Tout cela sans compter les modifications encore à venir sur les postes à cause du monoflux.***

**Notre action a été utile car la direction s'est engagée à revoir tous les cas qui se feront connaître en présence d'un ergonome et du médecin.**

***Les salariés qui se sont mobilisés ont ouvert une brèche mercredi, et font appel à tous ceux qui sont dans le même cas, au B5 ou ailleurs.***

Faites-vous connaître auprès de vos délégués CGT qui vous aideront à suivre l'affaire.

**Il ne faut pas rester seul car c'est collectivement qu'on pourra empêcher que la santé de chacun se dégrade.**